

Projet éolien de la Basse Joux

Lettre d'information n°2 – Janvier 2018



LE MOT DES ELUS

Madame, Monsieur,

Nos communes ont initié, avec la société Opale Energies Naturelles, le développement d'un projet éolien sur notre territoire. Faisant suite à la lettre d'information n°1 parue en avril 2017, vous trouverez ici de nouvelles informations concernant l'actualité du projet.

Nous souhaitons que le parc éolien constitue un véritable **projet de territoire** et réfléchissons à la possibilité d'**injecter l'énergie produite directement sur le réseau électrique local**.

Nos communes, ainsi que l'ONF, font partie du comité de pilotage de l'opération. Nous sommes régulièrement informés de l'avancement des études techniques et environnementales engagées. **Notre volonté est d'informer les habitants sur chaque étape du projet.**

Dans cet esprit, **des visites seront organisées au printemps 2018** sur les emplacements envisagés pour les éoliennes. Ce sera l'occasion pour chacun de rentrer dans le détail de ce projet aux enjeux multiples. Fin 2018, le projet sera plus avancé, et fera l'objet d'une **phase de concertation** avant le dépôt auprès de l'administration du dossier de Demande d'Autorisation.

En attendant la belle saison, nous vous invitons d'ores-et-déjà à prendre connaissance des premiers éléments du projet grâce au document que vous avez entre les mains.

Pierre BREGAND
Maire de Censeau

Jean Noel FERREUX
Maire d'Esserval-Tartre

Philippe DOLE
Maire de Mièges

Yves LACROIX
Maire de Plénise

LES ATOUTS DU PROJET

- Un **secteur éloigné du centre des villages** (distance de 1,8 à 3,5 km entre les éoliennes et le centre des villages de Plénise, Esserval-Tartre, Censeau et Cuvier).
- Des **retombées économiques importantes et durables** pour les communes du projet et la communauté de communes de Champagnole Nozeroy Jura (entre 9 000€ et 10 000€/MW/an, soit 27 000€ à 30 000€ par éolienne de 3 MW).
- Un secteur **en dehors de tout milieu naturel inventorié et protégé**.
- Une zone d'étude desservie par de nombreux **chemins et pistes forestières existantes**.
- Un point de **raccordement électrique disponible à proximité** (poste haute tension de Frasne)
- La possibilité pour les collectivités de **prendre une participation financière dans la société d'exploitation** du parc éolien.

L'AVANCEMENT DU PROJET

A ce jour, l'implantation des éoliennes n'est pas définitive, et le nombre précis de machines reste encore à déterminer. Pour le moment, les études techniques et environnementales, qui permettent d'avoir une bonne connaissance de la zone de projet, sont en cours de réalisation.

Ces études permettront notamment de positionner les machines :

- En choisissant les zones compatibles avec les **enjeux environnementaux** (oiseaux, chauves-souris, milieux naturels)
- En respectant les **contraintes réglementaires** (distances aux habitations, niveaux acoustiques à ne pas dépasser)
- En s'adaptant aux **contraintes techniques** (accessibilité, pentes, etc.)
- En optimisant la **ressource de vent** (recherche des points hauts, écartement suffisant entre les machines pour éviter l'effet de sillage)

Les scénarios actuellement envisagés sont composés de 6 à 7 éoliennes. Les implantations devront être validées par les communes, conseillées par l'ONF.



Déjà réalisé en 2017

- Un **mât de mesure du vent** (voir photo à droite) a été installé en novembre 2017 dans le bois d'Esserval-Tartre. Il permet de mesurer précisément la force et la direction du vent, et de positionner en altitude des enregistreurs d'ultra-sons qui permettent d'identifier la présence de chauves-souris.
- Etudes environnementales concernant les **oiseaux** et les **milieux naturels**. Ces études se déroulent sur une année pleine pour permettre la prise en compte d'un cycle biologique complet.

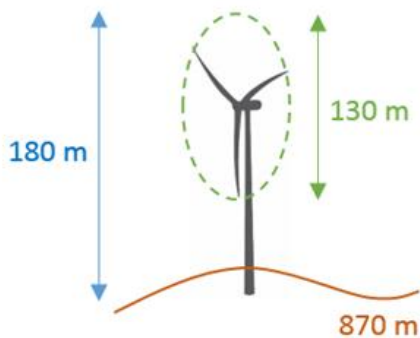
Prévu en 2018

- **Etude acoustique** (enregistrement des niveaux de bruit actuels des villages alentours, et modélisation informatique du bruit des éoliennes).
- Etudes concernant les **chauves-souris**, au sol et en altitude (avril à octobre).
- **Etude paysagère** réalisée par un bureau d'étude indépendant.
- Définition de l'implantation des machines : **piquetage** des emprises, et expertise localisée des **peuplements forestiers**.
- Phase de **concertation avec la population** qui pourra donner son avis.
- Rédaction du dossier de Demande d'Autorisation et dépôt auprès de l'Administration.

Et ensuite...

- **Instruction** du dossier par l'Etat (environ 1 an) avec organisation d'une **enquête publique** (1 mois) par la préfecture du Jura. L'enquête publique concerne les communes présentes dans un rayon de 6 km autour du projet. La population pourra s'exprimer de donner son avis
- Décision des services de l'Etat et signature de **l'arrêté préfectoral** par le Préfet du Jura.
- Demande de raccordement auprès d'Enedis : **optimisation et étude** de la possibilité d'**injecter l'énergie produite sur le réseau électrique des communes**.
- **Construction** et exploitation du parc.

LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU PROJET



- Puissance unitaire : **entre 2,5 et 3,5 MW**
- Hauteur max : **180 m en bout de pale**
- Diamètre max du rotor : 130 m
- Altitude moyenne du site : 870 m
- Raccordement électrique possible sur le poste électrique de Frasne
- Etude sur la possibilité de raccorder une ou plusieurs éoliennes sur le réseau local de 20 000 V

Bien que le projet ne soit pas encore définitif, certains secteurs d'implantation et accès privilégiés se dessinent.

Distance aux habitations

La commune de Plénise est la plus proche de la zone de projet.

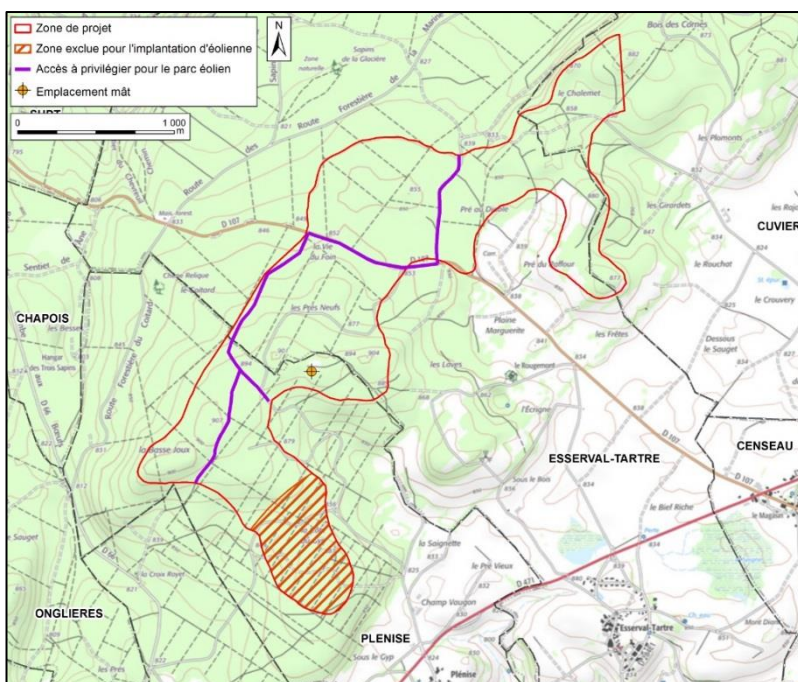
Selon le souhait des habitants, le maire de Plénise a demandé que la zone d'implantation soit éloignée, au minimum, de **1500 m par rapport aux premières habitations du village de Plénise**.

Cette demande a été prise en compte : l'extrémité sud de la zone de projet sera laissée de côté lors du choix d'implantation finale des éoliennes (zone hachurée en rouge sur la carte à droite).

Accès

En concertation avec les élus et l'ONF, les principaux accès retenus pour la **desserte du projet** sont le chemin de la Croix Royet, la RD 107 et le chemin reliant la RD 107 à la route forestière de la Marine, en passant par la forêt communale d'Esserval-Tartre (en violet sur la carte).

Il s'agit d'**accès existants**, qui pourront, ponctuellement, être renforcés si nécessaire.



LES CHIFFRES DU PROJET

Avec une base de 6 éoliennes, le parc éolien de la Basse Joux représenterait environ :



Une installation de **18 MW**

Une production annuelle de **37,8 millions de kWh**

Soit la consommation domestique annuelle de



18 000 personnes

Source : CRE – Observatoire des marchés de détail de l'électricité et du gaz naturel
Consommation résidentielle 2016 : 150,1 TWh sur 32 078 000 sites, soit 4679 kWh/an par foyer
INSEE : 2,3 personnes par foyer en 2015 -> consommation moyenne : 2034 kWh/an/personne



18 900 tonnes de CO₂ évitées¹



l'équivalent des émissions annuelles de

12 400 véhicules²



Source ¹ : ADEME, filière éolienne française : bilan, prospective et stratégie – synthèse, sept 2017 (Chaque kWh éolien produit a permis d'éviter de l'ordre de 500 à 600 gCO₂éq)

Source ² : ADEME – Chiffres-clés 2014 Climat, air et énergie
Kilométrage annuel moyen : 12 700 km/an – émissions CO₂ : 120 g/km (objectif 2020)

LA VIE AUPRES DES EOLIENNES : TEMOIGNAGE D'UN MAIRE, JUIN 2017 :

« En 2007, 6 éoliennes de 125 m de haut ont été installées sur notre commune : 3 sur du terrain public en forêt et 3 en terrain privé. Ces éoliennes tournent sur notre territoire depuis 10 ans. Leur aménagement a tout d'abord permis d'améliorer la desserte forestière de nos forêts. Nos grumes ont pris de la valeur. **Les finances de la commune bien sûr se portent mieux**, et nous avons des facilités pour porter de nouveaux projets, investir, emprunter sans faire peser sur les foyers une fiscalité trop lourde. En termes de cadre de vie, nous nous sommes très vite habitués à la présence des éoliennes dans le paysage. Le bruit ne nous gêne pas, il ne parvient que très rarement jusqu'au village. **Notre village est dynamique, il fait bon y vivre**. Au recensement de 2005, nous étions 204 habitants et à celui de 2014, nous sommes 246 habitants. L'immobilier se porte bien, comme ailleurs. En 2016, 3 maisons se sont vendues. **Nous avons créé un lotissement de 4 maisons avec vue directe sur les éoliennes en 2014**. Je ne connais aucun témoignage de gens de la commune se plaignant de troubles pour sa santé qui serait lié aux éoliennes. Les chasseurs de la commune ne se plaignent pas des éoliennes. Cette année, nous déposons un nouveau dossier pour **installer 2 nouvelles éoliennes de 180 m**, pour participer à la transition énergétique et développer encore les ressources pour notre commune. »

Paul SANDOZ
Maire de Valonne depuis 2001



Vue depuis le village de Valonne sur le parc éolien du Lomont constitué de 15 éoliennes, dont 6 sur le territoire de Valonne



Eolien à la
fin 2017

- **300 MW obtenus dont :**
 - 135 MW en exploitation
 - 65 MW en construction
- **260 MW en instruction et développement**



Méthanisation
agricole à la
fin 2017

- **2 projets en exploitation**
- **6 projets en construction**
- **12 projets en développement**

Qui sommes-nous ?

OPALE-EN, basé à Fontain dans le Doubs, est un acteur reconnu dans le développement de **projets éoliens et de méthanisation agricole** (biogaz), notamment en Bourgogne-Franche-Comté. En 2017, les 30 personnes de l'équipe offrent une grande diversité d'expériences et de compétences et mobilisent leurs savoir-faire dans un but commun : développer des projets **avec le souci de l'excellence et du respect des territoires**. Aujourd'hui, ce sont plus de 50 collectivités qui font confiance à OPALÉ-EN pour la conduite de projets d'énergies renouvelables. OPALÉ-EN développe des projets pour le compte de tiers et pour son propre compte. Le projet éolien de la Basse Joux est développé par OPALÉ-EN pour son propre compte.

Notre métier

Le rôle d'OPALÉ-EN est de prendre en considération, en amont des projets, les contraintes de construction et d'exploitation, les enjeux environnementaux et paysagers, les problématiques techniques et économiques et l'acceptation sociale par les populations, afin de proposer un projet de moindre impact en adéquation avec les politiques locales d'aménagement et de valorisation du territoire.

Pour en savoir plus : www.opale-en.com - Pour nous écrire : bonjour@opale-en.com